

“ Sans doute que, depuis la mémorable époque de l'Association catholique, époque où la nation irlandaise, laïques et clergé, étaient ligués dans une grande confédération constitutionnelle pour arracher à l'injustice de l'Angleterre les droits de l'émancipation, quelque nouvelle lumière est soudainement venue éclairer l'intelligence des pairs catholiques d'Angleterre !

“ Entendait-on alors les remontrances de vos seigneuries contre l'esprit agitateur du clergé ? Oh non ! vous applaudissiez à nos efforts, quand ils devaient avoir pour effet de vous rendre les honneurs parlementaires. Mais je m'étonne que vos seigneuries aient si tôt oublié les nobles efforts de ces hommes qui, sous le patronage de celui qui guida ce glorieux mouvement, ont relevé certains pairs de leur condition déchue, ont rendu à leur ame abattue une vitalité politique, ont brisé les chaînes qui pesaient sur eux....

“ Durant cette terrible et héroïque lutte, pas un murmure ne s'échappa de vos lèvres sur la nécessité de ce contrôle que vous demandez aujourd'hui. Mais, à peine avez-vous pris place sur les sièges que nous vous avons rendus, à peine avez-vous recouvré vos honneurs, que vous faites des ouvertures à nos ennemis pour former avec eux une alliance offensive contre le clergé catholique de l'Irlande.”

Dans la suite de sa lettre, Mgr. Mac-Hale justifie le clergé des reproches que lord Clifford et lord Shrewsbury lui adressent, et il énumère les griefs qui lui font réclamer avec tant d'énergie une justice tardive pour son pays, griefs que lord Shrewsbury a entièrement niés quand il a dit, dans sa lettre, qu'ils n'existeraient pas, si M. O'Connell n'avait pas soin d'exciter les imaginations par ses harangues brûlantes.



Nous voyons avec plaisir les matériaux se préparer activement pour le nouvel *Asyle de la providence*. L'entreprise de la maçonnerie est donnée depuis quelques semaines et le marché en a été définitivement signé le 25 février dernier. L'édifice consistera en un vaste corps de logis de 96 pieds de long sur 60 de large et deux ailes de 90 pieds sur 30, le tout comprenant 3 étages et présentant une façade de 156 pieds. Mr. John Ostell a exécuté avec une grande précision un plan de tout l'édifice, que nous avons vu, et qui donne une haute idée de son goût et de ses connaissances en fait d'architecture.

L'ouvrage est donné à des termes modérés et fort avantageux à un jeune entrepreneur Canadien, dont l'honnêteté et l'activité sont bien connus, Mr. Augustin Laberge, et doit se faire sous la surveillance du comité nommé à cette fin par la Corporation des Dames. Nous devons à la justice de dire que ce comité composé de M. M. John Ostell, P. J. Lacroix, Oliv. Berthellette, F. Tavernier et Aug. Tullock se dévoue à l'accomplissement de cette œuvre de bienfaisance publique avec un zèle digne de tout éloge, et qu'il est parfaitement secondé par les citoyens de cette ville. Car tous les jours de